

République Française

/ Délibération n° 2024/35

VOEU. Urgence pour les stagiaires et formateurs du pacte régional d'investissement.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation : 02/04/24
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture :
Numéro de télétransmission unique :

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Nicolas PORRET

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, M. Nacer KHAMLA, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djlannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Sophia BRIKH, Mme Joëlle CONSTANTIN, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, M. Jeff ARIAGNO, Mme Nathalie DEHAN, Mme Christelle CHARREL, M. Karim SEGHIER, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Damien MONCHAU, M. Albert NIGRA, Monsieur Cyril SANTANDER, M. Aurélien ARNOULD.

Absent(e)s : Mme Sandrine PICOT, M. Idir BOUMERTIT, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, Mme Camille CHAMPAVERE, Mme Fatma HAMIDOUCHE, M. Farid BEN MOUSSA.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Amel KHAMMASSI à Mme Michèle PICARD, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVARD, Mme Aude LONG à Mme Nathalie DEHAN, M. Lionel PILLET à Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Alexandre DALLERY à M. Maurice IACOVELLA.

République Française

/ Rapport n° 35

VOEU. Urgence pour les stagiaires et formateurs du pacte régional d'investissement.

Secrétariat Général

Il y a urgence pour les stagiaires et formateurs du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences !

Le conseil municipal de Vénissieux, a pris connaissance de l'alerte par un groupement d'organisme de formation professionnelle sur le blocage du PRIC (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences) qui devait succéder au Plan d'Investissement dans les Compétences qui s'est terminé en décembre 2023.

Malgré les annonces nationales budgétaires 2024 pour la Formation Professionnelle des demandeurs d'emploi dans un objectif d'atteinte du plein emploi, la situation est bloquée en l'absence de décision de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Les conséquences pour l'emploi, pour les stagiaires et pour les formateurs sont énormes.

En 2023, les six organismes de formation qui nous alertent ont accompagné 2300 demandeurs d'emploi avec un taux de réussite de 86% et un très faible taux de rupture de parcours de 5%. Leurs actions ont une efficacité significative en matière de développement de l'employabilité et d'accès à l'emploi des publics ciblés, notamment pour les publics peu qualifiés sur des métiers en pénurie de main d'œuvre sur notre territoire.

Depuis janvier, des centaines de places n'ont pu ouvrir pour répondre à des centaines de demandeurs d'emploi. L'effet pour les organismes de formation est terrible, avec 65 postes de formateurs en péril.

C'est pourquoi notre conseil municipal, soutient la démarche du maire Michèle Picard qui a sollicité le président de région et la préfète de la région, préfète du Rhône pour débloquer rapidement les financements des formations préparatoires et certifiantes financées jusqu'en 2023 par France Travail et le Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes.

Toute l'expérience vénissienne d'accompagnement des demandeurs d'emploi vers la formation, la découverte des métiers, de l'entreprise, confirme l'importance de tout ce qui lève les freins personnels, culturels, numériques, linguistiques, de mobilité pour l'emploi, notamment dans les quartiers prioritaires.

Il y a urgence ! Tout doit être fait pour maintenir les structures de formation professionnelle existantes, augmenter le nombre de places de formation, garantir l'emploi des formateurs et la pérennité des structures de formation professionnelle.

Le conseil municipal de Vénissieux demande au président de région et au président de France Travail de mettre en place très rapidement les financements nécessaires à ces actions.

Les présidents des groupes communistes, insoumis, écologistes, socialistes, citoyens de la majorité municipale, le 2 avril 2024.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,

République Française

après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :

- Adopter le voeu relatif à l'urgence pour les stagiaires et formateurs du pacte régional d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
Nacer KHAMLA
Premier Adjoint